

	NOTE D'INFORMATION	
	Expéditeur :	Pôle Administration
	Destinataires :	Tous les clubs du Comité de l'Hérault
LOCATION GONFLABLES		
Réf. n° : NI20220708	Saison 2022/2023	

Pour donner suite aux nouvelles dispositions financières votées durant l'Assemblée Générale 2022, chaque club affilié au Comité de l'Hérault de Basketball bénéficie d'une location offerte de chaque gonflable pour la saison 2022/2023 (jusqu'au 30 Juin 2023).

Liste des gonflables en location :

- Gonflable 3x3 A
- Gonflable 3x3 B
- Jump Shot

Pour réserver les gonflables, veuillez remplir le formulaire présent sur le site internet du Comité de l'Hérault de Basketball : [Location de matériel - Comité de l'Hérault de Basketball \(heraultbasketball.fr\)](http://heraultbasketball.fr)

Les gonflables devront être enlevés et ramenés par les moyens du club loueur.

Seuls le bon d'enlèvement et le chèque de caution (500,00 € par gonflable) seront exigés à l'enlèvement.

Pour toute location supplémentaire, le tarif s'élève à :

- Jump Shot = 30,00 € par jour d'utilisation
- Gonflables 3x3 A & B = 50,00 € par jour d'utilisation

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélien DUGUÉ Directeur Départemental	Aurélien DUGUÉ Directeur Départemental	Laurent WAGNER Pôle Administration

Comité de l'Hérault de Basketball

Siège
Chemin des jardins de Maguelone
34970 Maurin
04 67 99 92 05

<https://heraultbasketball.fr/>